

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-DE-LEEDS

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le règlement numéro 372 modifiant le règlement numéro 340 concernant le fonds de roulement afin de l'augmenter d'un montant de 150,000\$.
2. Une copie du règlement numéro 372 est disponible pour consultation au bureau municipal, 405, rue Principale, lundi au jeudi de 9 heures à midi et de 13 heures à 16 heures.

Donné à la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, ce 8 juillet 2021

Sonia Tardif

Sonia Tardif
Directrice générale, secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Sonia Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, 405 Principale, Saint-Jacques-de-Leeds, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis public en conformité avec l'article 431 du code municipal, le 8 juillet 2021, les copies nécessaires aux endroits désignés par le conseil.

Signé à Saint-Jacques-de-Leeds ce 8e jour de juillet 2021.

Sonia Tardif

Sonia Tardif, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-trésorière